

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)
 établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **DAS-1H1795b**

SOCIETE TITULAIRE
AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT
ONYX NOIR

Nature du produit
EF

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Dispositif d'Alerte Sonore, non-rétro réfléchissant de couleur noire, sur revêtements hydrocarbonés appliqué en une seule passe. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **45 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**
 (* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Sabot automoteur

DIMENSIONNEMENT DES PROFILS

Hauteur : 15 mm Largeur : / Longueur : / Diamètre : / Espacement : 490 mm

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

1 Semelle + Barrette

Durcisseur

99 %

1 %

Dosage humide
 305 g

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 15 °C

T° sol : 21 °C

Hygrométrie : 42 %

Vent : 23 km/h

TEMPS DE SECHAGE : 30 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit
 Produit de base

Masse Volumique
 1.85 g/ml

Teneur en cendres
 76.9 %

Extrait sec
 86.3 %

Bille Anneau

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PROVINCE>PARIS PR 15.36 à 16.28 **Année** 2021 **Traffic (véh/j)** 6895 **% PL** 18
 Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en : 2021 - R202** PMT : 0.93 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit RI (sec) (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT	Visibilité de jour		Hauteur H (mm)
			Chromaticité (x)	Qd (mcd.m-2.lx-1)	
			Noir	80	
Exigences :		0.45			10 ≤ H ≤ 16
Etat neuf	/	Nm	0.3256	0.3369	15
(P1) 50000	/	Nm	0.3219	0.3362	14
(P2) 100000	/	Nm	0.3200	0.3346	14
(P3) 200000	/	Nm	0.3189	0.3339	13
(P4) 500000	/	Nm	0.3200	0.3342	11
(P5) 1000000	/	Nm	0.3204	0.3347	9*
(P4) 500000			/		

(*) hors norme

Nm: Non mesurable

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
 Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DUPONT

Le 28/08/2023

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
 ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140